



Budget provincial 2026-2027 : pas de plan pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

Le budget en bref

Le dépôt du budget 2026-2027 se fait dans un contexte très particulier. D'abord, la date du 18 mars a une symbolique forte pour la communauté en déficience intellectuelle. En effet, le budget est lancé en plein milieu de la 38^e Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, dont le slogan est « **C'est quoi le plan ?** ».

Cette question reste malheureusement sans réponse, et nous attendons toujours un plan financier clair pour améliorer les conditions de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs proches.

Autre particularité du contexte : la situation économique mondiale est chamboulée par une montée du protectionnisme, par des guerres, et par la renégociation d'accords de libre-échange. Cela place le Québec dans une situation difficile. En effet, le Québec dépend grandement de ses échanges avec d'autres pays, notamment les États-Unis, pour soutenir son économie.

Finalement, le gouvernement se trouve en période d'instabilité, qu'on peut résumer en trois points :

- **Course à la chefferie** : le parti au pouvoir, la Coalition avenir Québec (CAQ), se choisira bientôt une nouvelle personne comme cheffe ou chef;
- **Impopularité** : la CAQ est très impopulaire dans les sondages réalisés auprès de la population québécoise;
- **Période préélectorale** : des élections sont prévues plus tard cette année.

Le gouvernement doit donc tenter de prouver qu'il est encore fiable et solide, en plus d'essayer de séduire l'électorat québécois. C'est dans cette optique qu'il présente un budget qualifié par le ministre des Finances de « **responsable, sobre et ciblé** ».

Budget déficience intellectuelle et autisme (DI-TSA) — ministère de la Santé et des Services sociaux

En 2026-2027, le budget accordé à la déficience intellectuelle et à l'autisme va augmenter de 3,69%, pour un total de 1 535 382 900 \$. Il s'agit d'une hausse plus importante que celle de l'année dernière (0,65%), mais inférieure à celles observées par le passé.

Aucune annonce particulière n'a été faite en lien avec le budget spécifique en DI-TSA.

Le budget en fonction des priorités des membres

Nous nous sommes penchés avec intérêt sur certains postes de dépense qui correspondent aux priorités énoncées par la communauté en déficience intellectuelle.

Habitation

Cela fait plusieurs années que la SQDI en parle : les personnes ayant une déficience intellectuelle font face à **une crise sans précédent** en ce qui concerne l'accès au logement et à l'hébergement.

Pour faire face à cette crise, le gouvernement a annoncé 741 millions de dollars qui « permettront d'améliorer l'accès au logement en construisant 1 000 logements abordables, en sécurisant l'accès à un toit aux ménages les plus vulnérables et en adaptant et en rénovant le parc de logements ».

Si ces sommes sont les bienvenues, elles ne suffiront certainement pas à résoudre la crise du logement qui frappe tout le Québec, et particulièrement les personnes ayant une déficience intellectuelle.

D'ailleurs, le terme « les plus vulnérables » peut vouloir dire beaucoup de choses, et ne garantit pas l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle. Le gouvernement doit garantir qu'une partie de ces sommes seront consacrées à loger des personnes ayant une déficience intellectuelle, notamment en leur garantissant l'accès à des logements abordables.

Le gouvernement doit également tenir compte de la **nécessité d'offrir des ressources adéquates d'accompagnement**, afin de permettre à davantage de personnes ayant une déficience intellectuelle d'avoir un véritable chez-soi.

Itinérance et précarité résidentielle

On le sait, les **personnes ayant une déficience intellectuelle sont surreprésentées au sein des populations en situation d'itinérance**. À ce jour, aucun programme majeur adapté à leurs besoins spécifiques n'existe au Québec.

Dans son budget 2026-2027, le gouvernement a décidé de s'attaquer à l'itinérance : « plus de 264 millions de dollars sont prévus dans le budget 2026-2027 pour aider les personnes en situation d'itinérance et mieux répondre aux enjeux de santé mentale ».

C'est un pas dans la bonne direction. Il reste à voir si une partie de ces sommes sera réservée à aider les personnes ayant une déficience intellectuelle en situation d'itinérance.

Maintien à domicile

Le gouvernement a récemment lancé sa **nouvelle politique de soutien à domicile**, qui a été analysée par la SQDI. Il va procéder à une hausse de 9,21% du budget dédié au soutien à domicile, qui va s'élever à 2 863 785 900 \$ pour l'année 2026-2027. Il s'agit d'une hausse plus importante que celle de l'année dernière (3,14% en 2025-2026). Toutefois, elle reste inférieure à ce qu'on a pu observer au cours d'années précédentes.

Les besoins en soutien à domicile vont continuer d'augmenter au cours des prochaines années. La population vieillit, et de plus en plus de personnes auront besoin de soutien à domicile. Il est important d'investir suffisamment dans ce secteur, afin de permettre à plus de personnes de rester à la maison plutôt que d'aller vivre en hébergement.

Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

En rappel, la nouvelle Stratégie a été annoncée en juin 2025. Dans le budget 2025-2026, le gouvernement prévoyait investir 45,4 millions sur trois ans pour cette stratégie. Ce montant est loin d'être suffisant pour permettre une pleine inclusion sur le marché du travail des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Aucun nouveau montant n'a été annoncé pour 2026-2027 malgré les enjeux persistants d'accès et de maintien à un véritable emploi pour de nombreuses personnes qui ont une déficience intellectuelle.

Participation sociale des personnes qui ont une déficience intellectuelle

Aucune annonce n'a été faite en ce qui concerne la participation sociale des personnes qui ont une déficience intellectuelle. Le gouvernement n'a toujours aucun plan pour permettre l'amélioration de la participation sociale et la réalisation d'un rôle social actif pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Quelques mesures permettront de contribuer à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En ce sens, le gouvernement prévoit des investissements de « 257 millions de dollars pour renforcer les services aux personnes vulnérables, notamment en appuyant les organismes communautaires et en assurant l'approvisionnement des banques alimentaires ». Bien que nous jugeons ce montant insuffisant, nous resterons à l'affût pour voir comment cet argent sera utilisé au cours de l'année.

De son côté, le budget attribué à l'aide aux personnes et aux familles (aide sociale) va augmenter d'un maigre 1,29%.

Finalement, « **Revenu Québec** produira automatiquement la déclaration de revenus de certaines clientèles. Cette nouvelle démarche permettra d'automatiser le versement de certaines aides fiscales et de faire en sorte que les personnes vulnérables reçoivent bien le soutien auquel elles ont droit ». Cette mesure est

positive, notamment pour les personnes ayant une déficience intellectuelle qui bénéficient du programme de revenu de base, puisqu'elle permet de déterminer plus facilement le montant de la prestation en fonction des revenus inscrits dans la déclaration.

Autres programmes et mesures importants pour les personnes en situation de handicap et leurs familles

D'autres mesures importantes ont été annoncées dans le budget.

Voici quelques autres programmes qui importent grandement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille, ainsi que les sommes prévues dans les budgets.

Mesure	Crédits réalisés 2025-2026	Budget 2026- 2027	Différence en %
Office des personnes handicapées du Québec	15 877 600 \$	15 661 200 \$	-1,38%
Services et soins à domicile	2 600 137 400 \$	2 863 785 900 \$	+9,21%
Soutien aux personnes proches aidantes	130 757 600 \$	134 476 400 \$	+2,77%
Lutte à la maltraitance	24 085 700 \$	24 086 300 \$	0,00%
Aide sociale, solidarité sociale et revenu de base	3 602 672 700 \$	3 649 682 600 \$	+1,29%
Organismes communautaires et autres organismes (PSOC)	1 182 695 400 \$	1 212 162 500 \$	+2,43%

Des mesures additionnelles ont également été annoncées :

- Le gouvernement va compléter le financement du **Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2026-2031**. Pour ce faire, il va investir 136 millions de dollars sur quatre ans.
- Une enveloppe de « 639 millions de dollars sur cinq ans est prévue pour des initiatives visant à favoriser la réussite éducative des élèves, à combler les besoins urgents et temporaires d'espaces scolaires et à renforcer l'attractivité de la main-d'œuvre dans le réseau de l'éducation ». Nous espérons qu'une partie de cet argent servira à favoriser l'inclusion et l'accompagnement des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans le réseau scolaire.
- Par rapport aux garderies, **5000 places de garde non subventionnées seront converties en places subventionnées**. En ce sens, aucune nouvelle place en garderie n'a été annoncée.
- Près de 2,2 milliards de dollars seront investis pour « faciliter l'accès aux soins de santé et aux services sociaux, notamment en soutenant l'accès aux médicaments, en poursuivant les efforts pour réduire la liste d'attente en chirurgie, en renforçant l'accès à la première ligne et en soutenant les actions pour les personnes proches aidantes ».
- « 236,5 millions de dollars sur trois ans sont prévus afin d'accélérer la rénovation du parc d'habitations à loyer modique (HLM), qui, compte tenu de son état de vieillissement, nécessite des travaux de rénovation importants afin d'être préservé et d'assurer des conditions de vie adéquates aux ménages qui y logent ».
- **30 millions de dollars sur deux ans seront investis pour assurer la poursuite du Programme d'adaptation de domicile (PAD)**, qui aide à assumer le coût des travaux nécessaires pour rendre des logements accessibles et adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap qui y habitent.
- Finalement, on note que le budget alloué à la lutte à la maltraitance stagne, tandis que les signalements de maltraitance dans le réseau de la santé explosent.

En guerre contre l'action communautaire autonome ?

Le montant accordé au **Fonds d'aide à l'action communautaire** autonome pour l'année 2026-2027 sera de 45 762 100 \$. **Il s'agit d'une diminution de -25% par rapport à 2025-2026, et d'un recul sans précédent au cours des dernières années.**

Le budget du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dédié à l'action communautaire diminuera aussi, à hauteur de -12,31%.

Ces coupures nous inquiètent grandement. Alors que le milieu communautaire est de plus en plus sollicité, réduire son financement apparaît comme une très mauvaise décision.

Enfin : c'est quoi le plan ?

Cette année, le slogan choisi pour la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle est « C'est quoi le plan ? ».

En d'autres mots : c'est quoi le plan pour améliorer la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs proches ? Qu'est-ce que le gouvernement va mettre en place pour atteindre cet objectif ?

Malheureusement, le budget 2026-2027 n'apporte pas de réponse à cette question lancée en cœur par toute la communauté de la déficience intellectuelle du Québec. Bien que certaines mesures s'adressent aux personnes dites « vulnérables », rien n'est adressé directement pour répondre aux besoins formulés par les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles.

Par ailleurs, **l'absence d'investissements significatifs dans le milieu communautaire compromet directement sa capacité d'agir**. Ces organismes jouent un rôle essentiel en matière d'accompagnement et de défense des droits et de participation sociale, mais continuent d'opérer dans un contexte de sous-financement chronique et d'instabilité. Sans un rehaussement substantiel, récurrent et prévisible de leur financement, les objectifs d'inclusion et d'amélioration des conditions de vie demeureront hors de portée.

On se demande donc encore et toujours : c'est quoi le plan ? Loin d'être une question rhétorique, il s'agit d'un constat, d'une prise de position. Le gouvernement québécois a la responsabilité de mettre en place un plan clair pour améliorer les conditions de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs proches.

Nous continuerons de nous mobiliser, de mettre de la pression et de réclamer de meilleures politiques publiques pour que chacune des personnes que nous représentons puisse vivre dignement.